

peut-être l'impression que je tire là des conclusions peu équitables.

Le député de Vancouver-Sud a mentionné que les déficits du National-Canadien augmentaient constamment. Je dirai qu'il n'y a là rien de nouveau. En effet, depuis que le National-Canadien existe, et chaque fois que nous avons un gouvernement tory, le déficit de ce chemin de fer augmente sans cesse. Que ce soit là une simple coïncidence ou un rapport de cause à effet, je n'en sais rien. Mais c'est exact. Je dirai que la raison en est plutôt le fait d'avoir un gouvernement tory que sept administrateurs au lieu de douze.

Si la direction du National-Canadien est aussi mauvaise que le prétendent les députés de Vancouver-Sud et de Jasper-Edson, le gouvernement devrait avoir le courage de la changer. Je ne crois pas que la situation soit aussi mauvaise que cela. Mais s'il en était ainsi, le gouvernement devrait avoir l'énergie de procéder à des modifications, et je dirai qu'il ne changera pas grand'chose en nommant douze administrateurs au lieu de sept. Probablement tout le résultat que nous constaterons à la suite de cette modification sera que cinq hommes de confiance torys auront quelque chose à faire dans leurs heures de loisir.

M. Baldwin: Monsieur le président, je n'aime pas beaucoup insister, à l'exemple des tenants du gouvernement, sur les lacunes que révèle l'armure intellectuelle des vis-à-vis. Ayant écouté le député de Bonavista-Twillingate, je suis stupéfait qu'il ait jugé bon, si l'affaire lui paraît réellement insignifiante, de se mêler au débat.

L'hon. M. Pickersgill: J'ai expliqué pourquoi j'y ai pris part.

M. Baldwin: Le député l'a peut-être expliqué à la satisfaction de certains membres du comité, mais je doute que la majorité en soit satisfaite.

Ayant entendu parler le député de Laurier au début de la journée, et un peu plus tard encore, sur les problèmes très graves qui se posent, selon lui, à l'égard des chemins de fer de notre pays, j'ai pensé que toute mesure que le gouvernement prendrait pour essayer de remédier à la situation serait acceptable. Je dirai qu'un mode de solution du problème consisterait à procéder à quelques changements dans l'administration du National-Canadien.

J'ai été déçu, comme l'a été le député de Vancouver-Sud, de l'attitude prise par le député de Laurier, à deux égards. J'ai d'abord trouvé décevant qu'il ait amorcé le débat au nom de l'opposition, et deuxièmement, ayant écouté l'argument très logique et irréfutable du député de Vancouver-Sud, j'étais convaincu

que le député de Laurier nous dirait aussi dans ses observations ce soir, qu'il avait changé d'idée et que, convaincu que le projet de loi était aussi utile que logique, l'opposition était maintenant prête à l'accepter. Je suis donc très étonné qu'il n'ait pas décidé d'agir ainsi.

Monsieur le président, je parlerai d'abord de deux des points soulevés par le député de Laurier. Il a avancé, comme une des raisons éventuelles pour lesquelles le projet de loi ne devrait pas être présenté, que le ministre des Transports précédent n'était pas convaincu au moment où il a été examiné par le comité sessionnel l'année dernière, qu'il s'agissait d'une mesure essentielle. Je ne sais ce qui s'est passé à ce comité, car je n'y étais pas, mais j'accepterai l'affirmation que le député a consignée au compte rendu. Cependant, c'est certainement une des caractéristiques du gouvernement et de son parti d'être toujours prêt à accepter les recommandations d'un comité, quand il est possible de prouver qu'un changement de programme, de mesures et de ligne de conduite est nécessaire et désirable. Voilà la caractéristique de l'aile progressiste du parti conservateur-progressiste. Lorsque les changements s'imposent nous sommes prêts à nous en faire les apôtres, à les incorporer à un bill et à les ajouter aux lois du pays.

En outre, le député de Laurier a essayé de critiquer ce qu'il croyait être la valeur des personnes qui seront nommées si la résolution et le bill sont adoptés. Il est normal que le député et les membres de son parti soient susceptibles à ce sujet. Après tout, quand un parti garde le pouvoir pendant 22 ans, il devient chancelant, paresseux et content de soi. Je pense toujours à l'exemple du volcan éteint qui s'applique peut-être bien à la position du gouvernement précédent. Ce genre de gouvernement se reconnaît aux nominations qu'il effectue. Je n'ai certes pas l'intention ici de critiquer en particulier les administrateurs du National-Canadien, ni ceux d'aucune société de la Couronne, mais à ses derniers jours, un gouvernement au pouvoir durant des années a tendance à faire des nominations qui, je le crains, ne servent pas trop bien les intérêts du pays. Je crois que c'est le bilan que le National-Canadien a présenté chaque année à la Chambre des communes qui le démontre le mieux. Je songe à une société de la Couronne où un directeur est membre permanent de la direction et où le conseil d'administration ne se réunit qu'une fois de temps à autre. Lorsque les administrateurs se réunissent, ils ont fortement tendance à adopter sans y regarder de trop près les lignes de conduite que leur soumettent les directeurs. On devrait changer les administrateurs continuellement. On devrait avoir un conseil d'administration